

Délibération CA-20250708-3

Vanves, le 8 juillet 2025

Conseil d'administration du Cnous du 8 juillet 2025

Délibération relative au procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2024

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2024 tel que présenté en séance le 8 juillet 2025.

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Cnous ;

Vu le projet de PV du CA du 28 novembre 2024 présenté au conseil d'administration ;

• Point de l'ordre du jour

3 – PV du CA du 28 novembre 2024

• Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, présidente du Cnous ;

• Proposition de décision soumise au conseil d'administration :

Approbation du PV du conseil d'administration du 28 novembre 2024 tel que présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des présents et représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29
Quorum : 9

Membres présents : 16

Procurations : 5

Membres participant à la délibération : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

**La présidente
Bénédicte Durand**